

Glossaire des patois de la Suisse romande

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **59 (1955)**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Glossaire

des patois de la Suisse romande

Finances. — Au cours de l'année écoulée, la situation financière du Glossaire s'est encore améliorée de façon réjouissante. Dans notre plan de 1952, pour arriver à un assainissement durable, nous avons insisté sur la nécessité d'accroître nos recettes : 1^o par l'augmentation de la subvention fédérale, 2^o par l'augmentation des subsides cantonaux, 3^o par une collecte de fonds privés. Après les cantons romands qui ont répondu favorablement à notre demande, après les milieux privés dont les dons se sont élevés à Fr. 84.600.— à la fin de 1954 (*le produit de la souscription que la Société jurassienne d'Emulation a généreusement organisée en faveur du Glossaire, a été jusqu'à ce jour un des apports les plus substantiels*), voici la Confédération qui nous vient en aide également. En mai et juin 1955, les Chambres fédérales ont voté à l'unanimité un Arrêté fédéral donnant une base légale, durable, aux subsides que la Confédération versera désormais au Glossaire et aux trois œuvres sœurs de la Suisse alémanique, rétoromane et italienne, et qui pourront atteindre, pour chacun des quatre vocabulaires suisses, la somme annuelle de Fr. 60.000.—.

Grâce à cette amélioration de ses finances, le Glossaire est enfin en mesure de payer convenablement ses collaborateurs et d'élargir encore l'équipe des rédacteurs, conditions indispensables pour donner à la publication de notre dictionnaire un rythme satisfaisant.

Siège du Glossaire. — Le 3 octobre 1955, le bureau du Glossaire a déménagé de Berne à Lausanne, où il est installé dans le nouveau bâtiment des Archives cantonales vaudoises. Le fait que le Glossaire aura désormais son siège en Suisse romande, au centre même de la région linguistique qu'il étudie, contribuera sans doute à faciliter notre travail et à mieux faire connaître notre centre d'information.

D'autre part, au moment où nous quittons Berne, nous avons à cœur de dire toute notre gratitude à M. le Conseiller d'Etat V. Moine, et à ses prédécesseurs au Département de l'Instruction publique, d'avoir accueilli et hébergé le Glossaire pendant les treize années de

1943 à 1955, qui comptent parmi les plus difficiles et les plus mouvementées de son existence.

Publications. — L'année 1954 a vu s'achever, avec le fascicule 25, le tome II du Glossaire : c'est un volume de 910 pages in-4^o, contenant la fin de la lettre *A* et la lettre *B*, avec 143 illustrations et 11 cartes, et dont la publication a duré de 1934 à 1954. Et voici que nous pouvons annoncer l'achèvement du fascicule 26, premier du tome III et qui comprend les mots *ça - canard* : il sera distribué sous peu. Il se présente dans un habit nouveau : en effet, nous avons adopté un nouveau caractère typographique qui, tout en conservant l'aspect habituel des pages du Glossaire, en rendra la lecture plus aisée.

Dans son *Rapport* imprimé, la rédaction rend compte, chaque année, de la marche des travaux ; les rédacteurs y publient aussi une chronique bibliographique groupant les principaux écrits en patois et les études sur les dialectes, le français et les noms propres de la Suisse romande. Le Rapport de 1954 donne en outre la liste des personnes qui, par leurs démarches et leurs dons, ont assuré le succès de la souscription publique en faveur du Glossaire. (Pour obtenir les Rapports, s'adresser au Glossaire romand, 47 Maupas, Lausanne).

Crans-sur-Sierre, le 4 octobre 1955.

Le rédacteur en chef :

E. Schüle.